

Que faire après la COP 21 ?

Mercredi 27 janvier 2016, Bourg-en-Bresse le « Vox »

L'accord de Paris de la COP21 a franchi les « lignes rouges » fixées par la société civile !

On attendait d'une conférence internationale qu'elle prenne des décisions courageuses et visionnaires. Ce n'est pas le cas à la COP 21, avec un accord très en dessous du changement de cap requis. A l'État d'urgence climatique, l'accord de Paris oppose un bricolage constitué de la somme des égoïsmes nationaux, aussi bien en matière de financements que d'objectifs de réduction des émissions. L'accord de Paris entérine un réchauffement climatique supérieur à 3 °C, sans se doter des dispositifs pour revenir sur une trajectoire inférieure à 1,5 °C ou même 2 °C. Par bien des points, l'accord de Paris tranche en faveur des options les plus conservatrices et les moins ambitieuses qui étaient présentes dans le texte de négociation. L'accord de Paris valide une chose positive : les 195 États de la planète sont d'accord pour maintenir un cadre international et multilatéral – bien que très affaibli – de « gouvernance du climat » : pour véritablement changer la donne, il devient urgent que les règles et principes d'organisation de l'économie mondiale et du commerce international soient soumises à l'objectif climatique.

Décalage entre discours et décisions prises.

Barak Obama a autorisé Shell à forer dans l'Arctique, François Hollande en novembre 2014 au cours de son voyage en Alberta félicite Total pour sa prospection des gaz bitumineux et se félicite avec Harper, alors 1^{er} ministre canadien de l'avancée du CETA, l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Le 21 septembre dernier, Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, et Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, ont accordé trois nouveaux permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux (les permis de Champfolie en Seine-et-Marne, de Herbsheim dans le Bas-Rhin et d'Estheria dans la Marne. Ces permis de recherche visent officiellement des pétroles et gaz conventionnels, mais également



des pétroles et du gaz non conventionnels, malgré la loi d'interdiction de la fracturation hydraulique.



Commerce ou Climat, il faut choisir

Le droit commercial prime sur le droit environnemental. C'était déjà écrit dans le premier sommet de la terre à Stockholm en 1972. Il n'est pas question que des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques constituent des entraves déguisées au commerce ! Est prévu la libéralisation totale du commerce des pétroles et gaz naturels. Le TAFTA appelle à davantage d'énergies fossiles extraites, transportées et consommées.

Un exemple emblématique : L'Ontario, province du Canada a cherché à soutenir sa filière locale d'énergie solaire par des incitations fiscales discriminantes. Le Japon et l'UE ont attaqué ce programme devant l'OMC. Le Canada a perdu son appel en 2003 et le programme a été stoppé.

Très récemment, l'entreprise canadienne TransCanada a annoncé le mercredi 6 janvier 2016 son intention de poursuivre l'État fédéral américain devant un tribunal arbitral en raison de la décision du Président Obama de ne pas autoriser le projet d'oléoduc KeyStone XL . KeyStone avait pour but de transporter les pétroles bitumineux issus des champs de l'Alberta jusque dans le Golfe du Mexique.

Laissons les fossiles dans le sol

Nous devons laisser 80% des combustibles fossiles dans le sol, si nous voulons éviter le chaos climatique. Etats (USA, Canada, Brésil, Arabie saoudite, Russie, Australie, etc) et multinationales de l'énergie (Exxon, Chevron, BP, Shell, Total) font tout le contraire : ils ne cessent d'investir et de forer pour en trouver davantage. Dans toutes les négociations depuis 20 ans, il n'a jamais été question de laisser tout ou partie des énergies fossiles dans le sol. Comme s'il était possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre sans réduire ce qui les génère.

Laissons les fossiles dans le sol pour en finir avec les crimes climatiques. C'est le titre de l'appel qu'ont initié 150 personnalités du monde entier : Desmond Tutu, Naomi Klein, Guy Aurenche Pdt du CCFD, Noam Chomski, Susan George, Pierre Rabbhi, etc...

Actuellement, le rapport entre les investissements dans les énergies renouvelables et les fossiles est de 1 à 4.

L'OCDE estime à 442 milliards les subventions accordées aux industries d'extraction des



fossiles. Non, tout le monde n'est pas également responsable du réchauffement climatique. Ce sont les mêmes entreprises et banques qui réchauffent la planète et qui ont sponsorisé la COP (pour la France, EDF, ENGIE, BNP-Paribas)

Attac est une association d'éducation populaire et d'action citoyenne qui veut penser global et agir local.



Pour agir, il faut être lucide

Etre lucides, c'est identifier clairement les responsables qui font obstacle à une politique de transition énergétique. Ce sont à la fois, les entreprises transnationales à capitaux privés et publics à l'origine des pollutions mais aussi les

gouvernements français ou européens qui veulent en imposant les traités de libre-échange dont le TAFTA entre les USA et l'Union Européenne, continuer l'extraction des énergies fossiles et maintenir la primauté du droit commercial sur le droit environnemental.

Entre Commerce et Climat, il faut choisir.

Etre lucides, c'est afficher des objectifs compréhensibles :

Nous voulons la justice climatique. Il n'y a pas de transition énergétique sans réduction des inégalités dont les inégalités climatiques.

Laissons les fossiles dans le sol.

Empêchons la mise en place du Tafta et des autres accords de libre-échange

Luttons contre les paradis fiscaux, c'est là que sont les 100 Milliards/an de financement promis pour le développement des pays du Sud.

Agir local, c'est partir de ce qui fait sens pour nous :



La lutte contre les grands projets inutiles dont évidemment le Lyon-Turin et les projets d'agriculture industrielle. Se préoccuper de la nécessaire

convergence entre syndicalistes et écologistes. Les luttes contre le changement climatique ne s'opposent pas aux luttes contre l'austérité. Soutenir et **participer aux initiatives locales** (Alternatiba, Blockadia) et autres.

A côté des traditionnels courriers ou rencontres avec les parlementaires et élus locaux, à côté des pétitions, Attac, seule ou dans des Collectifs assure une présence dans la presse, une présence informative et gestuelle sur les marchés ; et dans certains endroits participe aux actions de désobéissance civile non-violente telle que les **faucheurs de chaises dans les banques.**

Nous avons déjà parfois gagné :

Saisie par des ONG, la justice néerlandaise ordonne à l'Etat de revoir à la hausse son engagement de réduction des GES. Courant 2015, 220 institutions s'engagent à mettre fin à leurs investissements dans les combustibles fossiles (des universités, des fondations, le Conseil de Paris. En avril 2015, sous la pression d'actions militantes citoyennes, la Société Générale, BNP-Paribas et le Crédit Agricole se retirent du projet Alpha Cool en Australie)

Liens et Documentation :

Téléchargez ce document :

<http://attac.ain.free.fr/images/doc/COP21-attac-27janv2016-RV.pdf> Ouvrez-le, vous aurez ainsi accès aux liens ci-dessus sans avoir à les recopier.

<http://350.org/fr/about/science/>

<http://350.org/fr/>

<http://350.org/climate-crimes-fr/>

http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml

rapport du GIEC 2014 en français

http://unfccc.int/portal_francoophone/items/3072.php site en fr

de l'ONU sur la conférence climatique

<http://www.bastamag.net/>

<https://france.attac.org/>

<http://local.attac.org/ain>

<http://www.negawatt.org/>

<http://gofossilfree.org/fr/>

<http://lyonturin.eu/>

[Crime climatique STOP !](#) Seuil, 310 pages, août 2015

[Le climat est notre affaire](#) de Attac chez Les Liens qui Libèrent 120p août 2015

[Sortons de l'âge des fossiles](#) de Maxime Combes chez Seuil, 284p octobre 2015

[Manifeste Négawatt](#) nouvelle édition 2015 chez Actes Sud, 380p octobre 2015

<http://local.attac.org/ain>

bourg.en.bresse@attac.org